



## Co signataire pour un pret sofinco

Par **khuete**, le **22/11/2009** à **07:47**

Bonjour,

En 2005, mon compagnon a contracté un pret SOFINCO (5.000 euros) pour l'achat d'une alarme. Etant présent, le vendeur m'a mis en co demandeur.

Séparée de mon compagnon depuis Avril, je reçois encore bcp de courrier pour lui car il ne s'est pas occupé de son changement d'adresse.

Dernièrement, j'ai reçu un courrier de Sofinco avec nos 2 noms sur le courrier, Monsieur ne paye plus les traites de ce credit depuis 2 mois.

La société de crédit n'ayant pas de moyen de le contacter, je leur ai donné sa nouvelle adresse.

Je vais d'apprendre par une personne de son entourage que depuis 3 mois, il ne paye plus aucune de ses traites (il avait acheté une maison, il y a 2 ans mais on n'a jamais habité la bas !!!), impôts, EDF, assurance voiture .....

Ce monsieur a une voiture 207 dernier modèle qui a acheté seul en payant comptant grâce à l'aide de sa grand mère.....

Je sais qu'il ne travaille plus et vit au crochet de sa nouvelle copine et sa grand mère.

Sofinco me dit de porter plainte (car je n'ai plus rien à voir avec lui et l'alarme est chez lui maintenant) mais porter plainte pour quoi ?????

et comme moi je travaille et je gagne mieux ma vie qu'avant je ne voudrais pas avoir des problèmes à cause de ça !!! surtout que Monsieur fait l'autruche et ne répond à aucun des courriers qui lui sont adressés

Merci de votre réponse car je n'ai pas envie d'avoir d'ennui à cause d'un homme qui ne sait pas prendre ses responsabilités !!!!